

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : APPROBATION DU GUIDE INTERNE DE LA COMMANDE PUBLIQUE (1.7)

L'an deux mille vingt-six, le 06 juillet à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **26 juin 2026**
Date d'affichage de la convocation : **26 juin 2026**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames GILLET, ZELLER, COURT, GIET et Messieurs VENARRE, DESAY, CRUYPENINCK (adjoints), Mesdames ASSENARE, LUZZI, CETTIER, VANEL-NORMANDIN, COSSARD, BOUILLLOT, VUILLIOT, PELLETIER, GERVIER, GAYET-CHICHIGNOUD, MARTINEZ et Messieurs PUGNET, ROBBEZ, CADOUX, SIGAUD, VAN VAEREMBERG, BOCQUET, FILLION (conseillers).

Pouvoir :

Mme PONTILLE donne pouvoir à Mme LUZZI,
M. PELLÉ donne pouvoir à Mme VANEL-NORMANDIN,
M. REI donne pouvoir à M. VENARRE,
M. LEVITRE donne pouvoir à M. CRUYPENINCK,
M. MORENO donne pouvoir à Mme GIET,
M. LOUHACHI donne pouvoir à M. CADOUX,
M. GALOYER donne pouvoir à Mme BOUILLLOT.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU la délibération n°2022_062_DEL du 13 juin 2022 portant approbation de la dernière version du guide interne de la commande publique,

VU le guide interne de la commande publique approuvé le 13 juin 2022,

VU le projet de mise à jour apportée au guide interne de la commande publique,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre à jour le guide interne de la commande publique à la suite des récentes évolutions législatives et réglementaires,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

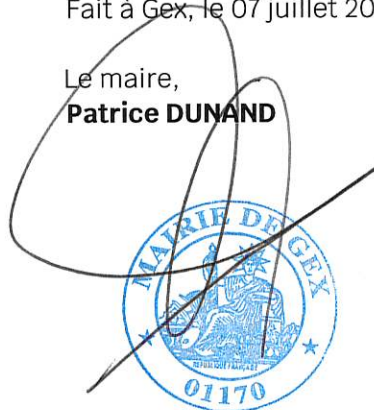
- **APPROUVE** le nouveau guide interne de la commande publique ci-annexé, qui vient remplacer celui en vigueur depuis le 13 juin 2022,
- **PRÉCISE** que ce guide interne de la commande publique s'appliquera aux marchés publics pour lesquels une consultation a été engagée ou un avis d'appel public à concurrence a été envoyé à la publication à partir du 6 juillet 2026.

La secrétaire de séance,
Dominique COURT



Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 07 juillet 2026.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 9 juillet 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 9 juillet 2026.

Envoyé en préfecture le 09/07/2026

Reçu en préfecture le 09/07/2026

Publié le

ID : 001-210101739-20260707-2026_099_DEL-DE

